



Kishinkai Aikido
Herblay

INSCRIPTION SAISON 2018-2019

ASH Aikido

www.aikido-herblay.fr



• **ELEMENTS A FOURNIR (dès l'inscription) :**

- Le formulaire de licence à compléter et à signer,
- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'Aikido pour les nouveaux adhérents ou pour les personnes n'ayant pas coché « non » à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » (et dont le dernier certificat date de moins de 3 ans),
- Le paiement de la cotisation + licence,
- Le paiement du passeport pour les nouveaux adhérents,
- Une photo d'identité (avec le nom au dos) pour les nouveaux adhérents,
- L'autorisation parentale complétée et signée pour les mineurs.

• **HORAIRES DES COURS** (reprise le 30/08/2018 pour les adultes et le 03/09/2018 pour les enfants)

	LUNDI ⁽¹⁾	JEUDI ⁽¹⁾	SAMEDI ⁽¹⁾
08h00-09h00			Entrainement libre
09h00-10h30			Adultes/Ado
10h30-11h30			Armes
17h30-18h15	Enfants (7-8 ans)	Enfants (7-8 ans)	
18h15-19h00	Enfants (9-10 ans)	Enfants (9-10 ans)	
19h00-20h00	Adultes/Ado	Adultes/Ado	
20h00-21h30	Adultes/Ado	Armes	

(1) Durant la saison, certains cours seront remplacés par des stages payants, voir calendrier affiché au dojo.

- Les cours ont lieu au Dojo Régional d'Herblay, dans le parc des Fontaines, chemin de Chennevières.
- Les inscriptions se font tout au long de l'année. Possibilité de venir participer à 1 ou 2 cours d'essai avant l'inscription.

• **COTISATION (licence obligatoire incluse)**

	Montant (cotisation + licence)	Montant après réduction famille
ENFANTS (7-10 ans) nés entre le 01/07/2008 et le 30/06/2011	205 €	175 €
ADO (11-13 ans) nés entre le 01/07/2005 et le 30/06/2008	235 €	205 €
ADO (14-18 ans), Etudiants et sans-emploi (sur présentation d'un justificatif)	250 €	220 €
ADULTES	335 €	290 €

- Possibilité de paiement en 3 fois (indiquer au dos des chèques les dates souhaitées : 15/09, 15/10, 15/11 ou 15/12)
- Chèques à l'ordre de l'ASH Aikido
- La réduction famille s'applique à partir de 2 inscrits de la même famille.

• **PASSEPORT**

Pour les nouveaux adhérents Kishinkai, le passeport est obligatoire. Il est au prix de 10€.

• **Autres informations**

Si vous le souhaitez, une attestation d'inscription peut vous être délivrée. Il suffit d'en faire la demande par mail.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous écrire à dojoherblay@gmail.com



COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE

ADULTE (35€)

ENSEIGNANT (50€)

ENFANT DE MOINS DE 14 ANS (20€)

NOM DU DOJO : ASH AÏKIDO (HERBLAY)

NUMÉRO DE DOJO : A3315002

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ PAYS : _____

TÉLÉPHONE (PORT.) : _____

TÉLÉPHONE (FIXE) : _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE (EMAIL) : _____

SITE INTERNET : _____

SEXE : M / F (RAYER LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : _____ PROFESSION : _____

GRADE : _____ POSTE OCCUPÉ DANS L'ASSOCIATION : _____

TÉL. et NOM de la personne à prévenir en cas de blessure : _____

Autorisez-vous l'ASH Aïkido à publier, sur son site internet ou son Facebook, des photos ou vidéos prises dans le cadre d'activités liées au club ?

OUI
NON

J'atteste avoir répondu "NON" à toutes les questions du questionnaire de santé QS-SPORT : cochez la case ci-contre

Sinon, fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïkido.

SIGNATURE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE (POUR LES MINEURS) :

ORIGINAL À ENVOYER AU TRÉSORIER (COPIE À CONSERVER)



Kishinkai Aikido
Herblay

INSCRIPTION SAISON 2018-2019

ASH Aïkido

www.aikido-herblay.fr



AUTORISATION PARENTALE

Saison 2018 – 2019

(A remplir si le pratiquant est mineur)

PRATIQUANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : M F

Né(e) le :

Adresse :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

Sujet à l'asthme : oui non

Allergies : oui non si oui, lesquelles :

Traumatismes (luxation, fracture) :

Autres :

Informations particulières à connaître en cas d'accident :

PARENTS ou REPRESENTANT LEGAL :

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° Tél :

AUTORISATION PARENTALE :

Je, soussigné(e), représentant légal de l'enfant, agissant en qualité de autorise l'enfant à pratiquer l'Aïkido au sein de l'Association Sportive d'Herblay et à participer à toutes les activités organisées par cette association pour la saison **2018 – 2019**.

Je dégage l'association de toute responsabilité d'encadrement en dehors des cours. J'ai bien noté que la responsabilité de l'Association Sportive d'Herblay section Aïkido est engagée à partir du moment où l'enfant est remis en main propre, au début du cours, à l'un des responsables suivants :

M. Issei TAMAKI (ou le professeur remplaçant)

Cette responsabilité prend fin au moment de la fin du cours :

- 17h30-18h15, cours enfants 7-8 ans le lundi et le jeudi
- 18h15-19h, cours enfants 9-10 ans le lundi et jeudi
- 19h-21h30, cours ado/adultes le lundi et jeudi
- 09h-11h30, cours ado/adultes le samedi

Je prends donc mes dispositions pour la prise en charge de l'enfant en dehors des cours.

Fait à, le

Signature du représentant légal :